

PLAN VÉLO

LA PASSERELLE FRANCHISSANT LA RD 900 À LA HAYE EST EN SERVICE



Le Département de la Manche a réaffirmé son engagement envers un plan vélo ambitieux lors de la session du 23 septembre 2022, en votant le projet d'accélération de ce plan. Ce projet englobe toutes les actions des politiques départementales visant à augmenter la part modale du vélo dans les déplacements, qu'ils soient touristiques,

quotidiens, de loisirs ou sportifs. Sur le volet infrastructures, la Manche ambitionne de créer un Réseau cyclable d'intérêt départemental (RCID) comprenant **un itinéraire continu le long de la côte**, de la passerelle du Couesnon à la Baie des Veys, **deux axes transversaux** (Saint-Lô / Coutances et Pont-Farcy / Villedieu / Avranches), ainsi que **la résorption des discontinuités** du réseau existant.

L'inauguration de la passerelle sur la RD 900 à La Haye-du-Puits **représente un jalon stratégique dans l'aménagement du RCID** et illustre l'engagement du Département en faveur des mobilités actives. En effet, cette infrastructure permet la résorption de **l'une des discontinuités les plus notables** présente sur le réseau de voies vertes départementales. Ce point névralgique reliant les voies vertes entre Carentan-Les-Marais et Portbail-sur-Mer, ainsi que Coutances et Rocheville, deux infrastructures majeures.

UN CHANTIER DE 6 MOIS POUR LA RÉALISATION DE L'OUVRAGE

Le projet a consisté en la construction d'une passerelle au-dessus de la RD 900, route importante et classée dans le réseau routier structurant. Aussi, deux sections d'anciennes voies ferrées ont été aménagées en voies vertes de part et d'autre de l'ouvrage pour connecter le réseau existant, représentant au total 700 m.

La passerelle d'une longueur de 30 m et d'une largeur de 3 m a été prolongée de part et

d'autre par un platelage sur pieux afin de limiter la hauteur des remblais. Pour assurer l'accessibilité, notamment aux personnes à mobilité réduite, l'ouvrage et les remblais ont été conçus avec une pente de 4 %.

→ Les travaux ont démarré fin août 2024 et se sont achevés fin avril 2025, dans le **respect des délais fixés et des coûts estimés**.

Le coût de l'opération globale est de 1 094 000€ intégrant les frais d'étude, la réalisation de l'ouvrage, et la création des voies de liaison au réseau existant.



Ce projet ambitieux est soutenu par l'État par le biais du 6^e appel à projet du Fonds de Mobilités Actives, à hauteur de 332 500 €. Il constitue une réponse concrète à une problématique majeure de discontinuité du RCID.

Ces aménagements permettront de **renforcer l'attractivité du département** et d'offrir une nouvelle **alternative sécurisée pour les usagers**.

L'ACCÉLÉRATION DU PLAN VÉLO

L'accélération du plan vélo symbolisé par le déploiement d'un Réseau cyclable d'intérêt départemental (RCID) continu et sécurisé, est issu d'une volonté forte, affirmée et assumée par l'ensemble des élus de l'assemblée départementale. Cela passe par :

- le déploiement de pistes cyclables en site propre :
 - piste cyclable de Barneville-Carteret inaugurée le 10 septembre 2024 ;
 - aménagements de Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville (inaugurés au début du mois de juillet 2024) ;
 - passage sous la RD 53 à Bourgvallées inauguré le 30 septembre 2024.
- l'expérimentation, unique en France, de la transformation de routes départementales en voies vertes, comme l'autorise la révision du Code de la route validée en avril 2022. Expérimentation toujours en cours à Saint-Sauveur-Villages.
- l'installation d'infrastructures un peu plus spectaculaires comme cette passerelle de La Haye, qui permettra aux cyclistes d'enjamber la RD 900 sans avoir à, d'une part effectuer un détour conséquent, et d'autre part d'emprunter un giratoire très fréquenté et potentiellement dangereux.

Le prochain élément stratégique du plan vélo du Département sera l'inauguration prochaine du dernier tronçon de la Véloscénie entre Pontaubault et le Mont Saint-Michel, un chantier d'envergure pour le Département.

